

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 1 (1909)
Heft: 3

Artikel: L'exposition de l'industrie à domicile
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382751>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

SUISSE

器官 de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois

Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne

Abonnement: 3 fr. par an

SOMMAIRE:

1. L'Exposition de l'industrie à domicile	21	Page	28
2. Le travail à domicile dans l'industrie horlogère	22		30—32
3. Organisations syndicales et Unions ouvrières	24		32
4. La Conférence intersyndicale d'Yverdon			34
3. Congrès des fédérations syndicales			
4. Mouvement syndical international			
5. L'action directe			

L'Exposition de l'industrie à domicile.

Lorsqu'à l'occasion de l'exposition du travail à domicile à Berlin, en 1906, l'effroyable misère de plusieurs milliers de travailleurs à domicile fut mise à découvert, tout le monde sembla s'émouvoir du sort des plus malheureux parmi les prolétaires. Tout le monde s'intéressa à la question du travail à domicile. Même dans les milieux, où sans cela on ne songe à rien moins qu'à s'occuper du sort des travailleurs, on s'étonna de tant de misère cachée. L'exclamation de l'impératrice allemande est caractéristique à ce sujet; elle s'écria:

«Mais comment est-ce possible? Cela ne peut pas durer ainsi!»

Pourtant, l'émotion passa bien vite. Nos bons petits bourgeois avaient bientôt oublié les premières impressions et retombèrent dans leur somme d'indifférence et d'abrutissement. L'exposition de Berlin n'a pas donné de fruits remarquables; elle est restée sans utilité ou effet pratique.

Néanmoins, elle a eu sa valeur. Au moins, elle a eu le don de montrer, si ce ne fut que pour un instant, qu'il y avait quelque chose de pourri dans notre vie économique; elle a produit l'impression que cette vie économique est atteinte au cœur et à la moelle. Elle a montré aux travailleurs combien il reste encore à faire et où il y a le plus à faire. Elle a produit un sentiment de révolte dans les milieux ouvriers qui ne s'évanouira pas comme c'était le cas pour les milieux bourgeois.

En Suisse, il y a aussi des travailleurs à domicile; il y en a même plus de 130,000 sur un total de 750,000 ouvriers industriels.

Jusqu'ici, on n'a pas eu souvent l'occasion, en Suisse, de se révolter au sujet de la situation de nos travailleurs à domicile. Non pas parce qu'ils sont bien, mais parce que, jusqu'à présent, on ne savait presque rien de positif sur leur sort.

Avant le recensement fédéral sur les établissements industriels, on ne savait même pas où il existait des

travailleurs à domicile et combien il y en avait dans les différentes branches industrielles. Les résultats du recensement, qui eut lieu il y a déjà quatre ans, ne sont connus que depuis une année. Il y a eu des personnes en Suisse qui ont trouvé qu'il serait nécessaire de s'occuper des travailleurs à domicile par une enquête spéciale. L'ancien inspecteur des fabriques, M. Schuler, en faisait partie, comme du reste tous les membres de l'Association suisse pour la protection ouvrière. Mais, la Confédération n'a pas les moyens, même pas pour satisfaire des revendications plus urgentes et plus anciennes — naturellement, pour autant qu'il s'agit de la classe ouvrière.

Au fond, la Confédération n'a pas eu tort. Les enquêtes sont des moyens par lesquels on arrive à traîner les choses en longueur. Avec ça nous ne voulons pas prétendre que la protection des travailleurs ait été mise en avant par suite du refus de procéder à cette enquête.

Il y a d'autres moyens bien meilleurs pour intéresser surtout les milieux que cela concerne, que des enquêtes officielles, dont les résultats sont couchés dans d'épais volumes.

Chez nous, on organise souvent des expositions agricoles pour montrer aux publics les porcs gras et les taureaux de race. Cela en réclamant des subventions de l'Etat, afin que les porcs engrangés deviennent toujours plus gras, que la race de nos taureaux devienne toujours plus sélectionnée.

Pourquoi ne montrerait-on pas une fois, par le moyen d'une exposition, comment sont placés les travailleurs de l'industrie à domicile chez nous, dont on ne connaît presque rien de positif? Cette idée, la Fédération ouvrière suisse veut la réaliser par l'organisation d'une exposition sur le travail à domicile.

En Allemagne, c'étaient les organisations syndicales qui, avec l'appui de quelques hommes de progrès du camp bourgeois, ont organisé l'exposition de l'industrie à domicile. En Suisse, les syndicats ne sont

pas en état de fournir les moyens nécessaires pour une semblable entreprise, même la Fédération ouvrière suisse ne dispose pas de moyens suffisants pour cela. Elle était obligée de recourir aux subventions des Etats. La Confédération, les cantons et la ville de Zurich ont répondu à l'appel qui leur a été adressé et ils ont accordé plus de 20,000 francs entre tous.

En outre, plusieurs fédérations syndicales ont tenu à témoigner leur sympathie à cette entreprise en accordant des sommes plus ou moins importantes.

C'est ainsi qu'un fonds respectable a pu être réuni et il ne s'agissait plus que d'en user d'une façon rationnelle. Le temps pressait. Les travaux de recueillement commencèrent dans le courant du mois de décembre. Il fallait les terminer avant la fin du mois de mai, si l'exposition devait pouvoir s'ouvrir, comme c'était prévu, le 15 juillet.

On constitua des comités d'action pour les différentes branches industrielles, composés de syndiqués et d'autres intéressés.

On envoya des collectionneurs dans tous les coins du pays, pour recueillir du matériel. Ce matériel devait se composer exclusivement de produits du travail à domicile, qu'il a fallu parfois se procurer par détour et en surpassant maintes difficultés. A tous les objets recueillis il fallait ajouter des indications sur les conditions de production qui les concernent. Les indications furent ensuite reportées sur des questionnaires spéciaux qui servaient à désigner par étiquette les objets, c'est-à-dire à leur classement pour l'exposition. A l'exposition les visiteurs seront instruits sur les conditions de production de plus de 3000 objets différents, sur la durée du travail employé et le gain réalisé pour chaque objet ou catégorie d'objets. En outre, l'exposition fournira aux visiteurs de précieux renseignements sur tous les autres points pouvant les éclaircir sur le sort des travailleurs à domicile.

Souvent, à notre époque, où tout est si cher, on se demande combien l'ouvrier peut-il gagner à tel ou tel objet, à cette chemise, à ce chapeau, à tel ruban?

L'exposition sur l'industrie à domicile nous donnera des réponses précises sur toutes ces questions.

Bien plus, elle veut produire des impressions vives sur le sort des travailleurs à domicile. Elle nous les montrera au travail par de nombreuses gravures ou reproductions, tels qu'ils sont dans la vie journalière non pas en costume de dimanche. La femme à la machine et au métier, le sculpteur sur bois en ciselant sa pièce, le cordonnier dans sa boutique — en un mot, toutes les catégories de travailleurs à domicile, tous les genres de salariés qui peinent chez eux, au solde du patronat.

L'exposition ne nous fournira non seulement des images mortes, mais elle nous permettra aussi la contemplation d'êtres vivants. Le tisseur de lin, l'ouvrière qui forme les chapeaux de paille. Combien de fois n'a-t-on pas déjà entendu parler des brodeurs de la Suisse orientale; mais ceux qui n'habitent pas

précisément un des trois cantons où l'industrie da la broderie est introduite, n'ont généralement aucune idée de ce que c'est qu'une machine à broder. Ils le sauront après avoir visité l'exposition. Tout cela est déjà intéressant au seul point de vue technique, combien cela est-il plus intéressant et plus saisissant encore au point de vue social.

La science aussi a été mise à contribution. Les visiteurs auront à leur disposition une fort belle collection de littérature. — Des hommes de science, ainsi que les offices de statistique se sont prêtés à la confection de tableaux cartographiques qui édifieront les visiteurs sur les lieux, le nombre des travailleurs et les branches industrielles où le travail à domicile est de coutume en Suisse.

On n'aura pas sitôt l'occasion de s'orienter aussi bien et avec autant de facilité sur le sort des travailleurs à domicile.

Plusieurs fédérations syndicales se sont occupées souvent déjà du travail à domicile. Combien de conférences n'ont-elles pas déjà organisé sur ce sujet, mais les paroles exprimées s'oublient, les paroles écrites subissent le sort de tous les papiers.

L'exposition, voilà l'occasion où les membres des fédérations peuvent s'instruire; il s'agit de faire appel aux sections pour qu'elles engagent leurs membres à ne pas manquer cette belle occasion. Ils n'ont pas manqué ceux qui ont haussé l'épaule de l'exposition du travail à domicile, quand ils ont appris qu'elle n'avait pas été organisée exclusivement par les syndicats. Et ils n'ont pas manqué non plus ceux qui haussèrent l'épaule parce que notre exposition n'est qu'un arrangement ouvrier.

Qu'aucun prétexte ne retienne qui que ce soit, surtout aucun syndiqué de visiter cette exposition.

La question à savoir comment vont les plus misérables parmi nous est assez importante pour être examinée sérieusement. L'exposition suisse de l'industrie à domicile devra se prêter à un examen sérieux de cette question, sur laquelle elle nous donnera aussi la réponse.



Le travail à domicile dans l'industrie horlogère.

Il y a un demi-siècle, les ouvriers horlogers travaillant en fabrique étaient presque inconnus et ceux travaillant en des ateliers étaient une minorité.

C'était le beau temps du travail à domicile, en famille, dans la grande chambre. L'horlogerie se prêtait si bien au travail chez soi qu'elle avait détrôné et fait disparaître cette vieille industrie de la dentelle qui faisait au loin la renommée du Jura et plus particulièrement du Jura neuchâtelois.

Le père organisait l'ouvrage, faisait les parties essentielles, difficiles, délicates; la mère et les enfants pré-